

Depuis que le délestage de l'énergie électrique est venu, au début du mois de février 2010, s'ajouter aux affres que vivent au quotidien les Ivoiriens depuis décembre 1999, plusieurs justifications tantôt à caractère technique tantôt à caractère démagogique, ont été données par les tenants du pouvoir, depuis les techniciens jusqu'au Chef de l'Etat, sur cette situation incongrue et déplorable.

De manière récurrente, la panne survenue à l'une des turbines, d'une capacité de production de 150 MW de la centrale thermique d'AZITO, a été avancée comme étant la cause du délestage.

Le PDCI-RDA qui a bâti notre pays pendant plus de 40 ans, notamment de 1960 à 1999, et qui a donné un essor particulier au secteur électrique ivoirien, se sent interpellé par certaines allégations tendancieuses, certaines demi-vérités voire certaines contre-vérités distillées çà et là par les abonnés de la désinformation et de l'intoxication dans le noir dessein de chercher à noyer le poisson dans l'eau, de chercher à vouer le concessionnaire à la vindicte publique ou à porter, comme à leur habitude, un doigt accusateur sur le PDCI-RDA.

La vérité doit être dite à nos compatriotes trop longtemps abusés par des apprentis sorciers et des vendeurs d'illusions patentés.

Il n'est pas question ici de distraire encore une fois les Ivoiriens qui vivent le calvaire sous cette "refondation" à vite oublier, de leurs préoccupations quotidiennes vitales.

C'est l'objet de la présente déclaration qui vient en appui à la magistrale réplique déjà faite par le Groupe parlementaire PDCI-RDA.

En effet, de quoi s'agit-il ?

1/ D'abord la cause profonde et les origines du délestage

L'accident survenu à AZITO est un épisode purement conjoncturel dans le déclin de notre secteur électrique sous la "refondation".

Nos compatriotes doivent savoir que la cause du délestage est plus profonde que ce qu'on leur dit. Il s'agit d'un déséquilibre structurel de longue durée entre production et consommation d'électricité, déséquilibre dû à une absence totale d'investissement en matière de production et de distribution de l'énergie électrique depuis plus d'une dizaine d'années, alors même que la consommation est en forte hausse ainsi bien en interne, qu'à l'export, et que des investisseurs privés ayant déjà fait leurs preuves ont soumis au Gouvernement de Laurent Gbagbo depuis plusieurs années des projets crédibles, de construction de centrales thermiques au gaz selon le mode BOOT.

"Gouverner c'est prévoir" dit l'adage. Pour le PDCI-RDA, être incapable de prévoir et de planifier et de programmer le développement dans un secteur aussi vital pour l'économie nationale et même sous-régionale, c'est le comble de l'incompétence et d'une inconséquence dramatique. La Côte d'Ivoire mérite mieux en matière de gouvernance.

2/ Ensuite la politique menée avant décembre 1999

L'objectif principal était de faire de notre pays un grand pays producteur et exportateur d'énergie. En complément du Code des Investissements adopté en 1995, un Code pétrolier avait été voté par le Parlement et des études étaient en cours en vue de mettre en place le cadre juridique et réglementaire des producteurs indépendants d'énergie électrique (IPP : independant power producer, en anglais), et sur la restructuration du secteur énergie.

Le potentiel énergétique de la Côte d'Ivoire lui avait permis de contribuer substantiellement au

développement de la coopération régionale en Afrique de l'Ouest à travers la fourniture d'énergie électrique aux pays voisins. Notre pays comptait en effet à son actif :

- le fourniture en 1997 de 95 GWH au Ghana, au Togo et au Bénin contre 14, 8 GWH au seul Ghana en 1994 ;
- la réalisation des travaux d'interconnexion avec le Burkina Faso ;
- la finalisation des études et la recherche du financement nécessaire à la réalisation de l'interconnexion avec le Mali ;
- la finalisation des études relatives à l'interconnexion avec la Guinée.

Dès 1959, le Gouvernement du Président Félix Houphouët-Boigny s'est attaché à exploiter le potentiel hydroélectrique du pays en construisant les différents barrages hydroélectriques suivants :

- Ayamé 1 en 1959 de 20 MW
- Ayamé 2 en 1965 de 30 MW
- Kossou en 1972 de 174 MW
- Taabo en 1979 de 210 MW
- Buyo en 1980 de 165 MW.

La grande sécheresse du début des années 1980, qui a entraîné le premier délestage en 1984, a amené le PDCI-RDA à infléchir sa politique en recourant davantage, dès cette année 1984, au thermique ; C'est ainsi que furent successivement réalisées :

- Vridi en 1984 de 100 MW
- Ciprel en 1995 de 210 MW
- Azito en 1999 de 296 MW.

A partir de 1995, les différents gouvernements PDCI-RDA se sont attachés notamment à associer les importants gisements de gaz et de pétrole entrés en production en 1995, notamment sur les gisements Lion et Panthère, puis les gisements Espoir Foxtrot, etc. suite à d'importants investissements privés de l'ordre de 85 milliards de F CFA, aux ressources hydroélectriques du pays dans le souci de réduire significativement le coût de l'énergie électrique.

A cet effet, la réalisation sous forme de BOOT (build, own operate , transfer en anglais) de la centrale thermique Azito, centrale opérationnelle début 1999 devait consolider la dynamique enclenchée en 1995 avec la centrale thermique de CIPREL .

Ces différentes actions avaient permis de porter la capacité totale de production de 2.200 GW en 1993 à 4.000 GW en 1997.

Un objectif de 6.000 GW était prévu en l'an 2000 afin de permettre à notre pays de couvrir non seulement sa consommation nationale en forte hausse (8,4% entre 1994 et 1999), conformément aux prévisions d'une croissance à 2 chiffres attendue du PIB dans le cadre du Programme "Eléphant d'Afrique", mais aussi d'être un important exportateur d'énergie électrique. L'électrification rurale a constitué l'un des axes forts de la politique énergétique de PDCI-RDA. Le programme d'électrification rurale ciblait une cadence moyenne de 200 à 250 villages à raccorder chaque année au réseau national.

En effet, le taux d'électrification a progressé de 22% en 1994 à 1999 en passant de 53% à 65%.

Au total, 734 localités ont été électrifiées entre 1994 et 1999, soit en moyenne 123 localités par an.

Par ailleurs, des programme d'électrification par panneaux solaires, afin d'alimenter des centres

de convivialité dans certaines agglomérations, étaient également en cours.

En matière d'électrification rurale, il importe ici de souligner que chaque abonné de la CIE paie sur sa facture une redevance d'électrification rurale d'environ 2% de sa consommation et rappeler à ceux qui l'auraient oublié que cette redevance a été instituée par le PDCI-RDA.

Vouloir faire croire abusivement à nos compatriotes des villages raccordés que cette réalisation est due au seul bon vouloir du " fondateur en chef ", dans le cadre d'un " programme présidentiel d'électrification rurale ", avec des visées démagogiques et électoralistes évidentes, est donc une imposture de plus, une escroquerie morale que le PDCI-DRA dénonce avec fermeté.

Tous les Ivoiriens participent au financement de l'électrification rurale. Il en est de même pour la redevance RTI.

3/Enfin le choix stratégique du thermique par rapport à l'hydroélectrique

Cette option était pertinente compte tenu :

1/ de la baisse tendancielle de la pluviométrie depuis plusieurs décennies (Rappelons que le barrage de Kossou n'a jamais atteint sa pleine capacité de production pour cette raison) ;

2/ de la disponibilité importante de gaz naturel suite aux investissements massifs réalisés en matière de prospection pétrolière et gazière comme rappelé ci-dessus, au début des années 1990 ;

3/ du coût très élevé à court et moyen termes de la construction d'un barrage hydro-électrique, qui il convient de le souligner, ne peut s'amortir que sur le très long terme. (Le barrage de Soubré était évalué à 200 millions de F CFA (300 milliards ; de F CFA aujourd'hui) alors qu'une centrale thermique de 111 MW était estimée à 46 milliards de F CFA en 2009) ;

4/ des investisseurs privés étaient prêts à réaliser ces investissements en BOOT ou BOO sans contribution financière immédiate de l'Etat.

Nonobstant les justifications ci-dessus, le PDCI-RDA n'a jamais envisagé d'abandonner son projet de construction du barrage de Soubré, et d'autres barrages hydroélectriques ultérieurs. Des recherches de financement étaient en cours auprès des bailleurs de fonds institutionnels.

En guise de conclusion

Le délestage actuel de la fourniture de l'énergie électrique aux Ivoiriens et surtout aux entreprises est une véritable honte pour un pays qui dispose de tous les atouts pour couvrir non seulement sa consommation domestique, mais aussi d'être un grand exportateur d'énergie électrique dans la sous-région, vers le Ghana-Togo-Bénin, le Burkina Faso (comme c'est le cas actuellement), mais aussi le Mali (interconnexion en cours) et par la suite le Libéria, la Guinée, la Sierra Leone, La Guinée Bissau, la Gambie le Sénégal....

C'est la marque indélébile et le symbole frappant de l'incapacité du FPI à gérer ce pays.

" Le vrai bonheur, on ne l'apprécie que quand on l'a perdu. Faisons en sorte de ne jamais le perdre mais de le consolider sans cesse... " avait anticipé Félix Houphouët-Boigny. Hélas...

Abidjan le 22 mars 2010